



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

 onisep

MON ORIENTATION
EN LIGNE

FLASH INFO

MON ORIENTATION
EN LIGNE

n° 8 - avril 2024



Publications

→ Nouvelles publications



Collection Parcours : « **Mode et luxe** ».

Collection Parcours : « **Travail social** ».

→ Site Onisep

Pour identifier les établissements proposant l'UF2S (unité facultative secteur sportif), les fiches formations des bacs professionnels proposent désormais un filtre « Sports » permettant d'afficher les établissements.

Collège/Lycée

→ Choc des savoirs

Différents textes réglementaires concrétisent et détaillent les mesures du « choc des savoirs » :

- **redoublement** : le [décret n° 2024-228](#) du 16 mars 2024 relatif à l'accompagnement pédagogique des élèves et au redoublement met notamment fin au caractère exceptionnel du redoublement dans le 2^d degré ;

- **groupes de besoin** : un enseignement organisé en groupes de besoins est instauré en français et en mathématiques pour les classes de 6^e et de 5^e à la rentrée 2024 et à compter de la rentrée 2025 pour les classes de 4^e et de 3^e.

L'[arrêté](#) et la [note de service](#) du 15 mars 2024 précisent les modalités d'organisation et de mise en œuvre de ces groupes ;

- **la classe préparatoire à la classe de 2^{de}** sera mise en œuvre à la rentrée 2025. Elle s'adresse aux élèves admis en classe de 2^{de} générale et technologique ou de 2^{de} professionnelle n'ayant pas obtenu le DNB (diplôme national du brevet). Avant l'instauration de cette classe dite « prépa-lycée », une phase pilote est proposée pour l'année scolaire 2024-2025.

À lire : l'[article](#) en ligne sur le site Eduscol.

→ Indicateurs de résultats 2023 des collèges et des lycées

La DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) publie chaque année les indicateurs de résultats (taux de réussite, taux d'accès, taux de mentions) par collège (IVAC) et par lycée (IVAL).

À lire : les [indicateurs de résultats des collèges et des lycées](#) sur le site du ministère.

→ Séquence d'observation en milieu pro en 2^{de}

À compter de l'année scolaire 2023-2024, les élèves de classe de 2^{de} générale et technologique accomplissent une séquence d'observation en milieu professionnel d'une durée de 2 semaines, durant le mois de juin.

Depuis le 24 mars 2024, des offres de stage sont accessibles sur la plateforme nationale [1jeune1solution](#).

→ Année de terminale pro

Les formations sous statut scolaire préparant au bac pro sont réorganisées à la rentrée 2024, en particulier l'année de terminale professionnelle.

Les changements apportés concernent notamment :

- les heures de réalisation du « chef-d'œuvre » qui deviennent des heures de réalisation de « projet » ;
- les enseignements de français et de mathématiques (mise en place de groupes à effectifs réduits en classes de 2^{de} et de 1^{re}, renforcement des volumes horaires) ;
- un volume horaire dédié au soutien au parcours, adapté aux besoins des élèves, afin de les accompagner dans leur parcours de choix et d'orientation ;
- la durée des périodes de formation en milieu professionnel obligatoires pour l'examen variera de 16 à 20 semaines (18 à 22 semaines auparavant), en fonction de la durée fixée par l'arrêté de création de la spécialité ;
- la mise en place de parcours différenciés de 6 semaines en fin d'année de terminale : « préparation à l'insertion professionnelle » et « préparation à la poursuite d'études ».

À consulter : l'[arrêté du 22 janvier 2024](#), la [note de service du 4 mars 2024](#), ainsi que l'[article](#) sur onisep.fr et la [Faq du site Eduscol](#).

→ Dispositif sport-études

À partir de la rentrée 2024, les dispositifs sport-études remplacent les sections d'excellence sportive, en renforçant les aménagements en faveur d'une pratique sportive plus soutenue.

Dans le cadre de ce dispositif, les classes sport-études regroupent plusieurs élèves à haut potentiel sportif ou sportifs de haut niveau, qu'ils pratiquent la même activité sportive ou des sports différents, afin de leur permettre de suivre leur double cursus sportif et scolaire.

Un aménagement individuel sport-études peut également être proposé. Cet aménagement vient soit en complément du dispositif classe pour des élèves ayant un statut particulier, soit pour des élèves isolés.

→ Choix des enseignements de spécialité à la rentrée 2023

À la rentrée 2023, les choix d'enseignements de spécialité des élèves de 1^{re} et de terminale générales sont globalement très proches de ceux observés à la rentrée précédente. Les six enseignements de spécialité les plus choisis sont mathématiques, SES (sciences économiques et sociales), physique-chimie, HGGSP (histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques), SVT (sciences de la vie et de la terre) et LLCER (langues, littérature et cultures étrangères et régionales).

À lire : la [Note d'information de la DEPP n° 24.06](#) de mars 2024.

→ Résultats définitifs de la session 2023 du baccalauréat

Avec 743 900 candidats et 674 900 bacheliers, le taux de réussite au baccalauréat 2023 est de 90,7%. Il est de 95,5% dans la voie générale, 89,5% dans la voie technologique et 82,6% dans la voie professionnelle. Il diminue faiblement dans la voie générale et plus sensiblement dans la voie technologique. Dans la voie professionnelle, il progresse légèrement.

À lire : la [Note d'information de la DEPP n° 24.07](#) de mars 2024.

→ Parcoursup : rapport du Comité éthique et scientifique

Tout en saluant les efforts et les améliorations de la plateforme et du processus associé, le CESP (Comité éthique et scientifique Parcoursup) renouvelle ses préconisations sur la transparence des critères de classement, en particulier les critères quantitatifs jugés pas assez explicites.

Ce rapport porte un intérêt particulier aux BUT et BTS, ainsi qu'aux candidats en réorientation. Le CESP recommande la création d'un livret numérique « formation tout au long de la vie », d'une banque d'épreuves standardisées afin de garantir une harmonisation des notes dans les dossiers Parcoursup et la promotion des bacs technologiques industriels (en baisse d'attractivité) et de l'apprentissage, notamment en BUT.

Une réflexion est préconisée sur les conditions d'inscription d'une formation sur Parcoursup et son retrait si elle ne remplit pas les critères de qualité ou ne respecte pas les engagements de la charte.

Le comité précise la nécessité de compléter les fiches formations avec des éléments fiables et comparables dans le but d'éclairer le candidat sur l'organisation et la qualité de la formation.

Concernant les étudiants en réorientation, différents axes d'amélioration sont proposés.

À lire: le [rapport](#) du CESP.

→ Harcèlement scolaire

En novembre 2023, à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école, tous les élèves du CE2 à la classe de terminale ont été invités à remplir un questionnaire d'auto-évaluation. À cette opération est adossée une enquête statistique afin de produire des indicateurs nationaux sur le harcèlement scolaire dans les écoles et établissements publics. L'enquête statistique a été menée en novembre 2023 auprès d'un échantillon de 21 700 élèves du CE2 à la terminale.

À lire: [premiers résultats statistiques de l'Enquête harcèlement 2023](#) sur le site du ministère de l'Éducation nationale.

Enseignement supérieur

→ Effectifs en BTS et CPGE à la rentrée 2023

- la [Note flash du SIES n° 3 de février 2024](#) relative aux CPGE indique que l'effectif repart à la hausse à la rentrée 2023, après 2 années consécutives de baisse;
- la [Note flash du SIES n° 4 de février 2024](#) s'intéresse aux effectifs en BTS : à la rentrée 2023, l'effectif dans les STS est en baisse de 3,7% par rapport à la rentrée précédente.

→ « Mon master » : les propositions d'admission

En 2023, 209 324 candidats ont postulé sur la plateforme « Mon master » : 72% d'entre eux ont reçu une proposition d'admission à l'issue de la phase principale ; 58% l'ont acceptée. Au total, 79,3% des capacités des formations ont été remplies (92,2% en droit et sciences politiques et 84,7% en économie, gestion et AES).

À lire: la [Note flash du SIES n° 1](#) de janvier 2024.

→ Campus connectés

Dans un rapport rendu public le 1^{er} mars 2024, l'IGESR (Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche) souligne l'intérêt de maintenir le dispositif des campus connectés dont le dynamisme est avéré. Sans ce dernier, la grande majorité de ces étudiants n'auraient probablement pas pu entreprendre d'études supérieures ou se seraient contentés de formations qui ne correspondaient pas à leurs aspirations ou à leurs compétences.

À lire: le [rapport](#) de l'IGESR.

→ Concours d'accès aux IRA (instituts régionaux d'administration)

Une nouvelle réforme de la scolarité des IRA est prévue à compter de la rentrée 2025 (entrée en formation le 1^{er} janvier). Les élèves pourront suivre, avant d'être affectés au sein des ministères et services employeurs, un stage en administration de 6 semaines maximum.

La scolarité se composera donc de 8 mois au sein des IRA et sera suivie, après affectation en qualité d'attaché stagiaire, d'un stage en service de 6 mois. À compter de la session 2024, le concours d'accès aux IRA n'aura donc lieu qu'une fois par an.

À lire: [l'article](#) sur le portail de la fonction publique.

Créations et abrogations de diplômes

- Plusieurs options de BPA (brevets professionnels agricoles) de niveau 3 font l'objet d'une rénovation ou suppression. Pour la quasi-majorité des options, l'intitulé comporte désormais le terme « ouvrier » assorti du secteur d'activité visé. Exemple: le BPA travaux des aménagements paysagers devient BPA ouvrier spécialisé en paysage. Les BPA sont désormais construits avec un bloc commun à tous les BPA.

- Abrogation du [CAP plasturgie](#) (dernière session 2024, avec session supplémentaire pour les candidats qui se sont présentés à une session précédente).

- Le [bac pro conduite d'activités d'élevage et d'hébergement dans le secteur canin-félin](#) (1^{re} session d'examen en 2026) remplace le bac pro conduite et gestion de l'entreprise du secteur canin et félin (dernière session 2025).

- Le [bac pro géomètre](#) (1^{re} session 2027) remplace le bac pro technicien géomètre-topographe (dernière session 2026).

- Le [BTS biotechnologie en recherche et en production](#) (1^{re} session d'examen en 2026) remplace le BTS biotechnologies (dernière session 2025).

- Le [BTS bioanalyses en laboratoire de contrôle](#) (1^{re} session d'examen en 2026) remplace le BTS bioanalyses et contrôles (dernière session 2025).

Mobilité

→ « Erasmus de l'apprentissage »

La loi du 27 décembre 2023 pour un « Erasmus de l'apprentissage » apporte différentes simplifications au dispositif de mobilité internationale des alternants.

À lire: [l'article](#) sur le portail de l'alternance.

→ Les étudiants en mobilité internationale entre l'UE et la France

En 2022-2023, 310 800 étudiants étrangers en mobilité internationale étaient inscrits dans l'enseignement supérieur en France. Parmi eux, plus de 15 % provenaient de l'UE (Union européenne).

Concernant la mobilité sortante, la Belgique est la première destination des étudiants français en mobilité diplômante.

À lire: la [Note d'information du SIES n° 2024-02](#) de mars 2024.

→ Droits différenciés: profil des étudiants internationaux concernés en 2022-2023

Introduits en 2019, les droits différenciés concernent potentiellement les étudiants extracommunautaires inscrits en licence, en master ou en cycle d'ingénieur à l'université. Ceux qui entrent dans le périmètre d'application sont désormais soumis à des droits d'inscription majorés par rapport aux droits communautaires, sous réserve d'exonération. À la rentrée 2022, 138 700 étudiants extracommunautaires étaient potentiellement concernés. Parmi eux, 103 200 sont dans le périmètre direct d'application des droits d'inscription majorés, 81 200 s'acquittent d'un droit partiellement exonéré (+ 9 % en 1 an) et 8 000 d'un tarif plein (+ 36 %).

À lire: la [Note flash du SIES n° 2](#) de février 2024.

Emploi/Formation

→ Métiers émergents

La liste des métiers émergents ou en particulière évolution pour l'année 2024 a été établie par France Compétences, à la suite d'un appel à contributions auprès des acteurs de compétences.

À lire: [la publication](#) et [le guide](#) associé sur le site de France Compétences.

→ Les métiers du MEN

La série de podcasts « Esprit d'équipe » propose de découvrir les témoignages de femmes et d'hommes engagés dans la transformation de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

L'Éducation nationale propose par ailleurs un [espace de recrutement](#) avec des offres d'emploi accessibles sans concours.

À consulter: les [saisons 1 et 2 des podcasts](#) « Esprit d'équipe » sur le site du ministère.

→ Le plan «1 jeune 1 solution»

Un rapport de France Stratégie détaille l'exécution des mesures du plan «1 jeune 1 solution» et propose une analyse plus poussée de l'aide exceptionnelle à l'apprentissage, mesure la plus importante du plan, à la fois en termes de jeunes concernés et de moyens financiers mobilisés.

À lire: le [rapport](#) sur le site de France Stratégie.

→ Psy-EN spécialité EDO

7 ans après la création du corps des psychologues de l'Éducation nationale (psy-EN) qui a réuni dans un même cadre statutaire deux professions très différentes, celle de psychologue scolaire du 1^{er} degré et celle de conseiller d'orientation-psychologue, l'IGESR dresse un premier bilan de la spécialité EDO (éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle).

À lire: le [rapport](#) de l'IGESR de mars 2024.

Retrouvez les derniers numéros de Flash Info
Mon orientation en ligne sur [OnisepDoc](#).

MOEL (Mon orientation en ligne) est un service gratuit d'aide à l'orientation qui apporte des réponses personnalisées par mail, tchat et téléphone.
Pour plus d'informations : www.monorientationenligne.fr.

Rédaction : Suzanne Albano, Hakima Bahi, Lucie Bendaouadji, Claire Platel.